

Voici les travaux de Maggie De Block

De Block rempilerait bien comme ministre de la Santé. Mais la plupart de ses petites idées font plouf.

FRÉDÉRIC SOUMOIS

C'est ce lundi que la ministre fédérale de la Santé Maggie De Block (Open VLD) a annoncé son intention de « rempiler » à sa fonction après les élections, si l'électeur lui prête vote. Avec un programme en douze points qui se veut aussi concret que possible. Mais que valent les 12 travaux de Maggie ?

1

Cancer et pensions

La ministre met l'accès aux traitements de pointe et l'expertise de nos hôpitaux en tête de ses préoccupations. « Nous développons de véritables centres d'expertise pour des cancers complexes où les patients pourront compter sur les meilleurs soins possibles. » Mais la ministre veut aussi choyer son électorat spécifique : « Une pension de 1.500 euros par mois également pour nos indépendants. » « C'est bien de garantir l'accès aux médicaments innovants, mais à quel prix ? Alors que le reste du secteur a non seulement respecté son budget mais est en bonus, la ministre de la Santé a creusé un trou de 1,2 milliard en une législature dans le budget des médicaments. Elle demande la transparence à tous, mais elle cache ses arrangements sous des dispositifs qui rendent secret le prix exactement payé », proteste Jean-Marc Laasman, directeur du service études de Solidaris. « Une étude prouve que le prix payé est de 6 à 8 fois plus élevé que si la recherche et le développement étaient correctement rémunérés. Les sociétés pharmaceutiques récoltent des rentabilités à deux chiffres. Mais elles le font avec de l'argent public. Est-ce raisonnable ? Le Bureau du Plan a fixé à 2,5 % la norme de croissance à politique constante. Comment De Block va-t-elle financer les innovations qu'elle annonce aujourd'hui, sinon par de nouvelles économies dans les soins de santé ? »

2

Le psychologue mieux remboursé

« Nous élargirons le remboursement des consultations chez le psychologue afin que celles et ceux qui en ont besoin puissent recourir à l'aide d'un professionnel », dit Maggie. « Nous remboursons depuis peu des consultations chez le psychologue à 120.000 adultes. Nous voulons progressivement étendre le remboursement à tous, afin que les jeunes et les seniors puissent eux aussi recourir à de l'aide professionnelle sans devoir se soucier du coût. » « Ce n'est pas avec quatre séances que les gens vont aller mieux, or, c'est ce que prépare clairement la ministre. Cela ne tient pas la route. Cela correspond à rembourser quatre fois 11 euros sur des consultations qui en coûtent quatre fois plus au moins. Le biais entre ceux qui trouvent les moyens de se faire aider et les autres va rester entier. Alors, cette annonce, c'est de la pub, point barre. La ministre ne voit rien et n'entend rien de ce qui se passe sur le terrain. Elle réforme d'un coup en n'adaptant pas sa réforme à la réalité de terrain et aux besoins des patients », explique Geneviève Cool, responsable des psychologues aux Cliniques universitaires St-Luc (UCLouvain).

3

Face au vieillissement

On le sait, la pénurie est présente à de nombreux étages du navire de la santé publique. Pour y faire face, la ministre propose de légaliser la consultation en ligne, entend permettre d'être mieux soigné à domicile, mais aussi d'agir pour que les travailleurs puissent plus facilement opter pour un régime de travail plus léger ou pour un travail adapté à partir de 55 ans. « Travailler plus longtemps deviendra ainsi plus possible pour tout le monde. » « Ce sont de belles promesses, mais cela manque terriblement d'un véritable plan de santé sur cinq ans. C'est une collection de mesures parfois sympathiques, parfois tautologiques, mais qui manque d'une colonne vertébrale. C'est surtout un plan tiré d'un couloir de cabinet ministériel, mais absolument pas concerté avec les soignants. De Block ne discute pas avec le terrain, c'est un despote mal éclairé. A quoi sert de réformer la garde contre l'avis des généralistes ? A quoi sert de légiférer sur l'aide psy en contradiction avec tout le secteur ? », explique le docteur Olivier Orban, président de la Société scientifique

de médecine générale. « On peut aussi jauger ces promesses à l'aune de ce qu'elle a fait depuis cinq ans. Elle n'est pas arrivée à accoucher d'un plan alcool, pourtant la deuxième cause de mortalité et morbidité dans notre société. Qui s'en étonne quand on sait que l'ancien président des brasseurs est député OpenVLD ? Elle est beaucoup trop pénétrée par les lobbys de tous poils. Accepte-t-elle de rembourser les psys ? C'est seulement une très petite partie d'entre eux qui doivent traiter seulement une partie des affections (dépression, alcool, anxiété) et s'associer avec une structure hospitalière. On en rirait si ce n'était pas si grave. »

4

Rendre publique la qualité de l'hôpital

C'est un tabou que la ministre veut lever : que les hôpitaux soient cotés selon leur qualité, afin de permettre le choix du patient. « On voit s'opposer deux idéologies. Celle, néolibérale, qui veut que les patients assument alors le choix de leur hôpital, sous-entendu, ce sont eux qui ont choisi le service : ne vous en plaignez pas. On voit ce que cela a donné pour les antibiotiques, trop utilisés. On en consomme toujours autant, mais ceux qui ont des problèmes pour se payer les bons médicaments en ont davantage, puisqu'ils ont payé 4 millions en plus. Pourquoi utiliser l'aiguillon financier pour changer de style de vie, ainsi qu'une autre mesure de la ministre le laisse entendre ? », réagit Jean Hermesse, le patron des Mutualités chrétiennes. « Nous ne voulons pas laisser les soins de santé au marché, mais disons qu'il faut l'organiser et le réguler. Comme pour le prix des lunettes et des soins dentaires, qui sont scandaleusement élevés. Nous voulons éviter toute médecine duale. Et ce plan nous semble bien peu inspiré et peu ambitieux. Comment va-t-elle assurer la stabilité du budget de la Sécurité sociale alors que le simple vieillissement, sans aucune surconsommation, sans aucun dérapage ni profitariat, fait croître le budget des soins de santé davantage que la croissance ? Comment peut-elle dire qu'elle ne le fera croître que de 1,5 % ? Ce n'est pas suffisant pour conserver le niveau de soins actuel. »